

LA VILLETTE

Lundi 12 Septembre 1938 Jeudi 15 Septembre 1938

COURS OFFICIELS

Viande nette

Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	9.50	8.40	7.40	10.50
Vaches	9.40	8.00	6.80	10.70
Taureaux	7.70	7.20	6.80	8.50
Veaux	14.80	13.40	11.60	15.50
Moutons	16.90	13.70	11.90	18.00
Porcs	13.55	12.72	9.18	14.00
Brebis	de 7.70 à 11.20			

Poids vifs

Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	5.70	4.62	3.70	6.38
Vaches	5.65	4.40	3.30	6.85
Taureaux	4.62	3.95	3.40	5.27
Veaux	8.75	7.64	6.38	9.60
Moutons	8.45	6.43	4.35	9.00
Porcs	9.30	8.90	4.82	9.80
Brebis	de 3.20 à 5.05			

(1) Cours officiels.

COURS OFFICIELS

(Viande Nette)

Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	9.80	8.30	7.30	10.10
Vaches	9.30	8.00	6.80	10.60
Taureaux	7.80	7.10	6.70	8.40
Veaux	14.20	12.90	11.30	13.20
Moutons	16.80	13.40	10.70	18.00
Porcs	13.58	12.72	9.58	14.00
Brebis	de 7.50 à 11.00			

(Poids Vifs)

Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	5.58	4.53	3.65	6.25
Vaches	5.53	4.40	3.70	6.73
Taureaux	4.56	3.90	3.35	5.20
Veaux	8.52	7.35	6.22	9.42
Moutons	8.40	6.30	4.70	9.20
Porcs	8.90	8.70	4.70	9.80
Brebis	de 3.22 à 4.95			

(1) Cours officiels.

Gros bovins

Arrivages : 3.412 boeufs ; 2.249 vaches ; 402 taureaux ; réserves vivantes aux abattoirs ce matin 910 ; introductions directes aux abattoirs depuis le marché précédent 577 ; renvoi : 305 boeufs ; 330 vaches ; 75 taureaux.

(Cours à la livre de viande nette)

Bœufs. — Charollais, Nivernais, Bourbonnais, Berrichons ou du Centre-Ouest, en jeunes boeufs de 700 à 800 livres : extras 4.80 à 5 ; première qualité 4.50 à 4.70 ; grossiers 4.20 à 4.40 ; gros boeufs de 1.000 à 1.200 livres 4.50 à 4.80 ; gris de l'Ouest : Maine-Anjou, Nantais, Vendéens, Parthenais, extras 4.40 à 4.70 ; bons gris 4.10 à 4.30 ; ordinaire 3.70 à 4 ; bretons : jeunes extras 4.40 à 4.70 ; bons 4 à 4.30 ; ordinaire 3.60 à 3.90 ; boeufs grossiers de toutes provenances 3.30 à 3.50.

GENISSES. — Extras : blanches 5 à 5.40 ; rouges 4.50 à 5.10 ; grises 4.40 à 5.10 ; ordinaire de toutes races 4.10 à 4.30.

VACHES. — Jeunes de première qualité 4.30 à 4.80 ; bonnes 3.70 à 4.20 ; vieilles 2.90 à 3.50 ; vaches à saucisson 1.90 à 2.80.

TAUREAUX. — Bretons 4.10 à 4.70 ; jeunes taureaux de ferme 3.80 à 4.20 ; grossiers 3.40 à 3.70.

Veaux

Arrivages : 2.002 ; réserves vivantes 691 ; introductions directes aux abattoirs 1.410 ; renvoi 215.

(Cours à la livre de viande nette par bandes)

Veaux tourangeaux extras 6.10 à 6.90 ; ordinaire 5.70 à 6.20 ; manœuvres extras d'Ecommoy, Le Lude, Mayet, Château-du-Loir 5.90 à 6.40 ; autres bons manœuvres de la Sarthe et de la Mayenne 5.70 à 6.50 ; manœuvres ordinaires 5.50 à 6 ; angevins 5.10 à 6.10 ; bretons, vendéens 5.00 à 6.10 ; veaux 5.00 à 6 ; bretons 3.30 à 3.70 ; petits veaux de ferme 3.20 à 3.70 ; veaux extras des meilleures provenances (vendus au détail) 6.70 à 7.90.

Ovins

Arrivages : 13.383 ; réserves vivantes 3.570 ; introductions directes aux abattoirs 3.544 ; renvoi 650.

(Cours à la livre de viande nette par bandes)

AGNEAUX. — Laitons extras de 28 à 32 livres de viandes, Southdown, Le Lude, Charmois 8.80 à 9.20 ; croisés divers 8.30 à 9.10 ; dishley mérinos 8.50 à 9.20 ; bretons maraichins 7.50 à 8.40 ; vendéens 7.50 à 8.10.

MOUTONS. — Poitou 6.30 à 7.10 ; dishley mérinos 5.20 à 6.30.

BREBIS. — De toutes provenances 3.60 à 4.

Porcs

Arrivages : 1.110 ; réserves vivantes 594 ; introductions directes aux abattoirs 3.258 ; renvoi néant.

(Cours au kilo vif)

PORCS. — Maigres de 90 à 100 kilos

LES APTITUDES des principales graminées des prairies naturelles

La bonne réussite d'une prairie naturelle dépend d'un certain nombre de facteurs et, en particulier, du choix des espèces de graminées ou de légumineuses entrant dans le mélange semé. Nous avons eu l'occasion d'attirer l'attention des agriculteurs sur la médiocrité des résultats obtenus en semant une prairie avec des balayures de granges ou « fenasse » et de montrer la prudence qu'il s'imposait lors d'achats de mélanges tout préparés par le commerce. Nous avons conclu que le meilleur procédé de création d'une prairie consistait à faire le mélange à la ferme avec des espèces pures achetées dans le commerce, suivant une formule dont l'établissement suppose la connaissance précise des aptitudes des différentes espèces. Ce sont les caractéristiques des principales graminées entrant dans les mélanges fourragers que nous nous proposons de mettre en évidence ci-après.

LE FROMENTAL OU AVOINE ÉLEVÉE

C'est une des meilleures graminées fourragères, capable de donner de très gros rendements en foin. Elle s'enracine profondément et rapidement, ce qui lui permet de venir dans des terrains assez secs. Le fromental talpe peu, c'est-à-dire qu'il couvre peu le terrain ; aussi, faudra-t-il le mettre en mélange avec d'autres espèces. Graminée remarquable par sa haute taille, elle ne doit jamais manquer dans une prairie de fauche. Il est assez précoce et entre en rapport dès la première année. Malheureusement, le fromental ne dure que quelques années ; malgré cela, il rend de grands services pour occuper rapidement le terrain avant de céder la place aux autres espèces de plus longue durée, mais plus lentes à se développer. On a intérêt à faucher avant la fleur pour obtenir un foin de meilleure qualité.

L'AVOINE JAUNATRE

Elle convient aussi bien pour les prairies de fauche que pour les pâturages. Elle vient à peu près dans tous les terrains, mêmes secs, mais elle se plaît particulièrement dans les pays à climat chaud. Tallant bien, cette graminée est de précocité moyenne et donne un foin d'excellente qualité, si l'on ne l'abandonne pas trop longtemps dans la prairie. Elle est, en générale, peu abondante dans les mélanges, malgré ses qualités, à cause du prix très élevé de la graine.

LE DACTYLE PELOTONNE

Cette espèce donne un foin très abondant, mais assez grossier. Elle présente des qualités très réelles : rusticité remarquable, précocité, rapidité de la repousse, possibilité de venir à l'ombre, ce qui la rend spécialement intéressante dans les vergers. Mais le dactyle ne vient bien que dans

les prairies fraîches et même humides. Il a, en outre, l'inconvénient de pousser en touffes vigoureuses qui sortent du sol et peuvent gêner le pâturage. Le dactyle a une longue durée. Le prix peu élevé de sa graine lui permet d'être abondamment représenté dans les mélanges.

LA FLEOLE

Graminée des plus tardives, qui convient aussi bien pour le fauchage que pour le pâturage. Elle convient tout particulièrement aux terres lourdes, humides. Elle produit en abondance un foin d'excellente qualité. La fleole ne dure que quelques années. On l'a pas mal employée ces dernières années en association avec le trèfle violet pour constituer des prairies artificielles. En effet, elle fleurit à peu près comme le trèfle violet et se plaît dans les mêmes terres humides. On obtient avec ce mélange de trèfle violet et fleole un fourrage abondant en deuxième et troisième année, alors que le trèfle produit presque seul la première année.

LE VULPIN DES PRES

C'est une graminée qui persiste longtemps dans la prairie et ne produit guère qu'à partir de la troisième année. Elle est rustique et se plaît surtout en terrains humides et riches. Son fourrage est excellent et abondant. Le vulpin est très précoce et remonte bien après la coupe.

ulabon-t sé(ikE) (eaeé) jhdreé osdréto

LE RAY GRASS ANGLAIS

C'est le type de la graminée pour pâturage ; l'herbe est basse, elle forme un gazon épais qui supporte bien d'être brouté. Le piétinement des animaux favorise l'épaississement du gazon. Les sols frais argileux et compactes, les climats doux et humides lui conviennent le mieux. Cette espèce réagit remarquablement aux apports d'engrais et de purin. Le ray grass anglais ne dure que sept à huit ans dans les terres fraîches et beaucoup moins longtemps dans les terres sèches. Le foin est abondant et de bonne qualité.

A. GROS, Ingénieur Agronome.

La Fièvre Aphteuse vaincue par l'Anphitol Tonnelier

Dès le début du traitement, la température baisse ; les animaux se remettent à manger. Après 24 heures : température et lactation normales. Après 48 heures : élimination des aphtes de la bouche, des naseaux et des mamelles. Recollement très rapide des ongles.

Pas d'insuccès. Pour tous renseignements, s'adresser : Laboratoire TONNELIER, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

A vous aussi les joies de la route...



Realisez vos rêves d'espace, de vitesse, de grand air, en prenant votre chance à la

TRANCHE DE L'AUTOMOBILE

LOTTERIE NATIONALE

PRODUCTEURS DE LAIT, DU CRAN !!

La saison d'hiver va bientôt s'ouvrir et, avec elle, les difficultés laitières ne s'amélioreront pas. Cependant, elles ne nous feront pas reculer dans notre action.

Car, depuis bientôt 10 ans, notre vieille Union Centrale des Producteurs d'avant-guerre, à nouveau reformée, travaille à la défense des produits laitiers et à leur valorisation. Chaque année, de nouvelles pierres viennent consolider et grandir notre édifice, qui compte maintenant 33 communes, une entente étroite avec les communes laitières de la région de Saint-Nazaire, Guérande, Pont-Château, La Roche-Bernard, biotôt, Héric, Nort, Nozay, et nous en attendons d'autres.

Evidemment, on essaie constamment de nous arrêter, de nous désunir. Malgré tout, la volonté des Producteurs s'affirme partout par l'action directe, seule efficace, et qui s'est et se traduit par de fréquentes réunions de Délégues à Nantes ; celle plus mémorable, salle du Chapeau-Rouge, en 1936 ; celle, 15 à 1800 Délégués-producteurs, assemblés subitement au cœur de Nantes et y défilant ensuite ; 180 à 200 cyclistes-agriculteurs entourant à 5 heures du matin une voiture laitière en de banquette, 25 à 30 Communes résistants pendant 15 jours, rétro Pont-Château-La Roche-Bernard. Ce n'est que le commencement, car le Producteur ne fait que tâter sa force, qui est immense.

Nous arrêtons, nous mettons cillères et croupillons ! Inutile, car nous défendons une cause juste. Il n'y a pas deux sortes de Français et le terrain ne restera pas en arrière pour alimenter à bon compte avec pertes pour lui. Il va rattraper le temps perdu, il le faut. Producteurs de lait, voilà le Bilan. En voilà aussi le secret, la bonne méthode.

Formez une section laitière dans chaque commune qui n'en a pas encore ; nommez-y des chefs énergiques pour les représenter. — Nous les attendons ; et puis, comme seule politique, celle

SUPERPHOSPHATE DE CHAUX

ENGRAIS DE BASE POUR FUMURES ÉQUILIBRÉES

QUE FAUT-IL PENSER DES ENGRAIS COMPOSÉS

Depuis quelques années, une propagande très active est faite en faveur des engrais composés. Le cultivateur qui, jadis, se méfiait beaucoup de ces produits, par suite des fraudes qui se manifestaient, les accepte beaucoup plus volontiers, aujourd'hui que notre législation sur la répression des fraudes a éliminé du marché la plupart des producteurs peu consciencieux.

Il est de fait qu'actuellement les engrais composés offerts sont en général de bonne qualité.

Cependant il nous paraît opportun de rappeler les principes essentiels qui doivent gouverner le choix d'un engrais composé, afin de permettre au cultivateur de mieux se rendre compte des cas dans lesquels les engrais composés peuvent être intéressants pour lui.

Principes de l'utilisation des engrais composés

1) Pour être réellement intéressant, un engrais composé ne doit contenir que des éléments dont l'incorporation au sol doit se faire aux mêmes époques.

La chose va de soi, mais, souvent, cependant, l'agriculteur n'y prend pas assez garde. Il ne considère que les éléments fertilisants : azote, acide phosphorique, potasse, sans s'occuper de leur forme ni de leur origine, questions cependant capitales.

Il est bien évident en effet, qu'un engrais composé qui apporterait, par exemple, deux principes fertilisants sous une forme rapide : azote nitrrique et sulfate de potasse, et le troisième élément sous une forme très lente (acide phosphorique des phosphates naturels) n'offrirait qu'un intérêt relatif. Si on l'utilisait au printemps, l'élément lent risquerait de n'agir que l'année suivante, c'est-à-dire lorsque les éléments rapides (surtout l'azote) auraient disparu.

Or, le but d'un engrais composé consistant à apporter une fumure complète ne serait pas atteint.

En conséquence, quand il achète un engrais composé, le cultivateur doit se faire préciser l'origine des composants et s'acquiescer que ceux contenant des éléments à action à peu près analogue comme rapidité.

2) Il doit se faire d'autant plus préciser l'origine des composants qu'en achetant un engrais composé, il vise à faire une économie : l'économie des frais qui lui auraient coûtés le voyage et le mélange des engrais simples.

AVIS aux producteurs de chanvre

Il est rappelé aux producteurs de chanvre qu'ils ont à établir leur déclaration approximative de récolte de chanvre, en triple exemplaire, et à la déposer à la Mairie de leur commune ou des imprimés seront à leur disposition.

Ces déclarations devront être établies et déposées en Mairie, au plus tard le 24 septembre, dernier délai.

Dans l'intérêt général, les évaluations devront être faites au plus juste.

Le Président : CHAUVEAU.

L'Élevage du lapin en plein air

Le succès dans l'élevage du lapin dépend de plusieurs facteurs parmi lesquels figurent l'air et la lumière. Tout le monde connaît les résultats désastreux obtenus par ceux qui ont voulu faire l'élevage du lapin dans des logements sans air, sans lumière.

Nombreux sont ceux qui, ayant compris leur intérêt, se sont construits des clapiers rationnels, bien aérés, bien éclairés, faciles à nettoyer et agencés de telle façon que les nourritures puissent se distribuer rapidement et sans fatigue.

Trop nombreux sont encore les amateurs qui ignorent les avantages de la liberté en plein air. Les animaux s'y trouvent évidemment dans des conditions idéales, surtout en période de croissance. Ils y trouvent en abondance la lumière, l'air pur et le mouvement, trois choses de toute première importance pour la jeunesse. De ce fait, les lapereaux acquièrent une vigueur à toute épreuve.

L'éleveur aussi y trouve largement son compte : à plus de nettoyage des clapiers à faire, plus de repas à donner pendant le jour, et le plaisir, un vrai plaisir, de voir gambader en liberté ses jolis petits lapins !

Tout amateur disposant d'un bout de pelouse ou ayant un jardin permettant l'engazonnement de quelques mètres carrés, devrait y avoir recours.

La petite pelouse est entourée de treillis, de préférence de treillis à simple torsion, coûtant un peu plus cher mais d'une durée de trois à quatre fois plus longue que le treillis ordinaire. Comme hauteur de treillis, il suffit de 1 m. 25, dont 25 cm. sont en dessous de terre, ce qui suffit pour les lains. Si l'on veut y lâcher des jeunes lapereaux de petite race ou même quelques cobayes, il faut garnir le dessous de la clôture de 25 cm de treillis à mailles de 25 mm.

Pour celui qui est en même temps amateur de lapins, de volaille et de chèvres, une combinaison très intéressante est la suivante : placer du treillis à simple torsion de 1 m. 75 de haut, dont 25 cm. sont enterrés. Comme piquets on plante, à un mètre de distance, des perches de saule qu'on laisse pousser et qui fourniront, en hiver, une ample provision de branches de saule pour les lapins.

Cet enclos sert à plusieurs usages. D'abord on y lâche des lapereaux de 2 mois qui s'y développent à merveille. A l'âge de 3 mois 1/2, les mâles sont enlevés castrés. Il n'est pas à conseiller de faire l'élevage en liberté en clapier et de mettre les femmes sur la pelouse après sevrage.

Jusqu'à l'âge de 5 ou 6 mois, donc, jusqu'à la fin de l'été, les lapereaux ne grattent guère et ne creusent pas de galeries. A la fin de l'été, on fait le triage. Les reproducteurs sont mis en case et les autres sacrifiés ou vendus.

Ensuite les volailles viendront à l'enclos prendre leur ration de verdure. On les laisse vivre plus ou moins suivant la pousse de l'herbe. Celle-ci dépendra de la superficie de la pelouse, des soins qu'on lui donne, du nombre de lapereaux, du nombre de volailles, de la qualité du terrain, de la quantité du gazon, de la fumure, des arrosages par temps sec.

En trois semaines, les chèvres y seront mises en liberté pour quelques moments, chaque jour, afin d'y respirer l'air pur, de s'y dégourdir et d'y prendre le bain de soleil qui leur est indispensable pour pouvoir donner du lait riche en vitamines.

Les troncs des arbres fruitiers qui se trouveraient dans l'enclos, et les piquets — si ce sont des saules qui doivent pousser — sont garnis de treillis à mailles de 25 cm, afin que lapins ou chèvres n'en rongent pas l'écorce. Pour lapins, il suffit que ce treillis protège à 1 mètre de hauteur, mais pour chèvres, il faut garnir à une hauteur de 2 mètres.

Au centre de la pelouse, sur l'un des côtés ou sous un arbre, il faut construire pour les lapins un abri fermé du côté d'où vient le froid : la pluie ; Nord et Ouest. Les deux autres côtés sont grillagés et l'un de ceux-ci constitue la porte. En fait, ce qui pour jouer un mauvais tour aux faibles en maraude et autres bêtes mal nocturnes, il est à conseiller d'enfermer chaque soir les lapereaux dans l'abri. A cet effet, on le garnit de paille ou de tourbe sur le fond et d'un râtelier sur l'une des parois pleines. Celui-ci sert à donner une petite ration de foin chaque matin avant le lâcher dans l'enclos. Le soir, on peut leur donner, en fait de graines ou de paille, un repas plus ou moins abondant, suivant le rendement de la pelouse en herbe.

Dans ces conditions, l'élevage d'une bande de lapereaux en plein air laisse beaucoup de profits et procure énormément de plaisir.

La Vaine Pâturage Sa Suppression ?

Cette institution, l'une des dernières qui nous viennent de l'ancien Droit, est actuellement beaucoup plus répandue qu'on ne pourrait le croire, d'après l'oubli dans lequel est tombé cette législation.

Ce droit subsistait, en effet, vers 1900, dans près de 8.000 communes. Depuis, un certain nombre de demandes de suppression ont été présentées ; à la cadence d'une ou deux au plus par an, ce qui n'en a donc pas réduit sensiblement le nombre. Du point de vue géographique, ces communes sont situées surtout dans l'Est.

La nature, le maintien et la suppression éventuelle de ce droit sont régies par les lois des 9 juillet 1889 et 22 juin 1890. Tout ce qui concerne le maintien est caduc, car la demande devait être présentée avant le 22 juin 1891. Mais dans une commune où le maintien a été ainsi obtenu, la suppression peut être demandée à toute époque et c'est le point le plus intéressant.

La procédure débute par une délibération du conseil municipal. Un intéressé ne peut donc pas saisir directement le conseil général, et il importe d'abord que les partisans de la suppression s'assurent la majorité au conseil municipal.

Sur le vu de la délibération du conseil municipal demandant cette suppression, le préfet ouvre une enquête de commodo et incommodo. Avis en est donné dans la commune et, au jour indiqué, un commissaire enquêteur s'y transporte pour consigner les observations ou réclamations des habitants. Il y joint son propre avis sur l'opportunité de la mesure proposée, et le tout est remis au maire. Le conseil municipal, qui joue dans cette procédure le rôle de demandeur, est admis à délibérer à nouveau sur ce procès-verbal d'enquête et à présenter les observations qu'il estime nécessaires.

Le dossier ainsi constitué est soumis au conseil général. Ici, deux cas peuvent se présenter : 1° le conseil général se prononce pour la suppression du droit : celle-ci est alors acquiescée.

2° Le conseil général se prononce contre la suppression. L'affaire doit alors être tranchée par décret rendu en Conseil d'Etat. Dans ces circonstances, l'expérience a montré que le droit primitivement maintenu en application de la loi de 1890, a peu de chance d'être supprimé, car la Haute Assemblée se montre très stricte.

« ...La section (du Conseil d'Etat) doit devoir rappeler, à cet égard, qu'un projet de suppression du droit de vaine pâture dans une commune où il a été antérieurement maintenu, doit comporter une enquête sérieuse et approfondie, tant sur les motifs qui peuvent le justifier que sur l'opinion de tous les intéressés. »

C'est en ces termes que s'est prononcé, récemment, cette Haute Assemblée pour ajourner la suppression de ce droit dans une commune. Il ne suffit donc pas, lors de l'enquête de commodo et incommodo, de se borner à respecter les formalités légales, il sera indispensable, si l'on veut avoir quelque chance d'aboutir, malgré l'opposition éventuelle du conseil général, de se procurer les renseignements suivants :

« Nombre d'habitants de la commune ; nombre de chefs de famille, superficies soumises au droit, nombre de bêtes, nombre de chefs de famille partisans de la suppression du droit, superficie et nombre de bêtes possédées adversaires de la suppression, etc. Enfin, il sera très désirable qu'il soit indiqué, si un fait nouveau survenu depuis le maintien du droit milite désormais en faveur de la suppression (développement des clôtures, etc.). »

Le prix de revient en agriculture

MÉTHODES ANGLAISE & FRANÇAISE

Suite de notre article de 1^{er} page

La méthode adoptée par l'Office central de comptabilité et d'économie rurale à Paris

Nous allons parler maintenant d'une méthode qui a retenu notre attention par le degré d'exactitude qu'elle présente. Il s'agit de la méthode de Rimallo, méthode mise en application par la Société agricole de Comptabilité et de révision dirigée par M. Rouilly et qui a son siège à Paris.

Le cultivateur tient une comptabilité réduite au minimum : il envoie les éléments recueillis à l'Office précité. Celui-ci détermine les renseignements, fait les écritures nécessaires et présente, en fin d'année, un résultat comptable très complet sur les prix de revient des différentes spéculations agricoles.

A chaque spéculation correspond une lettre munie d'un coefficient, à chaque pièce de terre un chiffre. Ces chiffres et lettres correspondent à leur tour à un compte. Chaque instrument a également son symbole. Pour enregistrer les éléments « travail, matières, espèces », le cultivateur dispose d'une feuille journalière où il enregistre : au recto, le travail de la journée, et au verso, les entrées et sorties des matières ; d'une feuille de fin de mois où il porte les salaires payés, les frais

de traction animale et mécanique ; d'une feuille de recettes ou dépenses sur laquelle il porte tous les mouvements de caisse.

Chaque mois, le cultivateur envoie à l'Office les feuilles journalières, sa feuille de paye et ses feuilles de recettes ou dépenses. Le travail de l'Office consiste à donner une valeur aux journées de travail et aux quantités de matières utilisées, puis à répartir les dépenses de travail, de matières et espèces entre les différents comptes ouverts au cours de l'année. Ces deux opérations se font en même temps. Toutes les journées de travail classées dans chaque compte, on totalise le nombre des journées de travail des différentes catégories d'ouvriers et de tisseurs pendant le mois et on calcule le prix de revient de la journée de travail. On donne à chaque travail la valeur correspondant au prix unitaire de la journée d'ouvrier ou de tisseur, on donne ensuite une valeur aux quantités de matières utilisées pendant le mois et on les groupe par compte ; puis on porte dans un Grand Livre les dépenses du mois en travail, en matières et en espèces. En fin d'année, on additionne pour chaque compte le total des dépenses en travail, matières, espèces, on répartit le total des dépenses annexes sur les comptes de production et on calcule le prix de revient.

Nos Mercuriales

Animaux de Boucherie

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 9 septembre 1938 : 535 veaux, rentrés à Nantes, 625 à 810 demi-kilo ; 33 bœufs, devant, première qualité, le demi-kilo, 2,75 à 3,25 ; 2^e qualité, 2 à 2,50 ; 3^e qualité 1,25 à 1,75 ; derrière, première qualité 6 à 6,50 ; 2^e qualité, 5,25 à 5,75 ; 3^e qualité 4,50 à 5 ; 208 moutons, première qualité, 7,50 à 8 ; 2^e qualité 6,25 à 7,25 ; agneaux, sans tarif.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 14 septembre. Artichauts, les douze, 12 ; aubergines, le kilo 8 ; betteraves, les douze 8 ; carottes, le paquet 1 ; céleri branches, les six, 3 ; céleri rave, les six 5 ; choux-fleur, la pièce 1 ; choux-pommes, les douze, 8 ; chouxverts, les douze 4 ; concombres, la pièce 1 ; cresson, les douze, 8 ; chicorée, les douze 4 ; épinards, le kilo 2 ; haricots-verts, le kilo 2,25 ; haricots d'été, 1,25 ; laitues, les vingt 4 ; melon, la pièce 8 ; navets, le paquet 1 ; oignons, le kilo 1,50 ; poireaux, la botte 8 ; pommes de terre, le kilo 0,60 ; romaines, les douze 4 ; radis, les douze 5 ; salsifis, le paquet 2,50 ; scorsonères, le paquet 2 ; tomates, le kilo 0,50. — Fraises, le kilo 15 ; pêches, le kilo 3 ; poires, le kilo 2,50 ; pommes, le kilo 2 ; raisins, le kilo 4.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Pommes de terre. — Les 100 kilos. — Paris, 14 septembre. — Les 100 kilos : logés départ, Henault, Loiret, 105 à 108 ; Paris, 110 à 112 ; paille Bretagne, 85 ; mayette Bretagne, 75-80 ; duchesse Bretagne, 62 ; saucisse rouge toute venant, 60 ; grosse triée, 65-68 ; Vendée, 102-105 ; early Sarthe, 40 ; Touraine, Poitou, 50 ; étoile du Nord du Loiret, 60 ; idole du Nord, 35 ; fougère Saint-Malo, 55 ; coquelicot Nord, 41-42 ; Paris (cette), 40 ; Oise, 43 à 44 ; Somme, Aube, 43 ; Sarthe, 48 ; Maine-et-Loire, 48-50 ; Loiret, 42 ; ronde jaune Bretagne, 38 ; Sarthe, 40 ; Alsace, 38 à 39 ; rose Sarthe, 88 ; Loiret, 85 à 86 ; Morbihan, 78 ; Côtes-du-Nord, 80 à 82.

Pailles et Fourrages

Paris, 14 septembre. — Les 100 kilos départ : Paille de blé, 15,50 à 17 ; d'avoine, 14,50 à 16,50 ; d'orge ou escourgeon, 11,50 à 13,50. — Foin, faible qualité, 38,00 à 59. — Luzerne haute densité, 55 à 59. — Trèfle, 50 à 51.

Légumes Secs

Paris, 14 septembre. — Les 100 kilos. — Logés départ : flagocollés, Nord, 380 ; lingots, Nord, 415 ; Vendée, 415 ; plats, Midi, gros, 340 ; extra, 350 ; cocos, Landes, 350. Cours sur octobre. Chevières, Arpejon, Dourdan, sur septembre, 440. — Pois ronds, Nord, 225 ; décorés, 375 ; fèves, 145 ; lentilles vertes du Puy, extra, 450 à 480 ; lentilles de Champagne, 200-210.

HALLES CENTRALES

Paris, 15 septembre. — BEURRES. — Cours extrêmes et cours moyens. — En mottes centrifuges. — Des Laiteries Coopératives Industrielles, le kilo : Normandie 20 à 25,50 (24) ; Charente, Poitou, Touraine 23 à 25,50 (24). — Maltines. — Normandie 19 à 23,50 (22,50) ; Bretagne 20,50 (22,50). — Autres provenances : 20,50 à 22,50. — En demi-kilo : divers, non salé 18, 21,50 ; sauté 20, 21, 21,50. — Arrivages : 2.236 colis, 24.440 kilos. — Réserves : 1.521 mottes. — Marché calme. Il a été vendu 2.274 mottes, baisse de 0,50 dans les moyens centrifuges, et de 0,20 à 0,50 dans les maltines. — Réserves médiocres. — GRUES. — Baisse de 10 à 20 fr. au mille. Picardie et Normandie 650 à 800 ; Bretagne 600 à 720 ; Poitou, Touraine, Centre 700 à 800. — Arrivages : 750 colis ; 28.000 kgs. — Réserves : 2.547 colis. — VOLAILLES. — (Mortels). Prix moy. poulet, le kilo : Nantes 15 ; Gâtinais 17 ; Bresse 19 ; poules 16. — Poulets vivants : le kilo, 14,50 ; poules et vieux coqs vivants 15. — Lapins morts : du Gâtinais 10,25 ; autres catégories 9,75. — Arrivages : 47.000 kgs. — Réserves de la veille : 3.200 kgs. — VIANDES. — Le kilo : Bœuf : Quartier derrière 10 ; quartier devant 9,50 ; aloyau 16,50 ; train entier 11 ; gîte 11,50 ; cuisse 9,50 ; paleron 7 ; bavette 7 ; plat de côte 5,50 ; collier 6 ; pis 5,50. — Veau : entier 13 ; cuisseau et carré 14,50 ; basse complète 11. — Mouton : agneau de lait 16 ; entier 12 gigot 18 ; milieu 8 ; côtes 29 ; épaule 14,50 ; poitrine 8,50. — Porc : demi 14 ; longe 17,50 ; filet 19 ; rein 15,50 ; jambon 16,50 ; poitrine 13,50 ; lard 9. — LEGUMES. — Artichauts de Paris 35 à 130 (75) ; bretons, les colis 35 à 55 (50) ; carottes nouvelles de Paris

la botte : 1,25 à 1,70 (1,50) ; de Meaux 70 à 90 (80) ; de créances 110 à 170 (130) ; champignons de couche 500 à 650 (600) ; chicorées de Nantes, les colis : 35 à 70 (55) ; choux, le cent : 40 à 110 (75) ; de bruxelles 350 à 450 (400) ; choux-fleur, le cent : de Bretagne 160 à 200 (180) ; épinards 150 à 200 (180) ; escaroles, le cent : 30 à 75 (45) ; haricots verts de Bretagne 280 à 320 (300) ; de Paris 200 à 450 (300) ; laitues de Nantes 80 à 130 (100) ; navets communs 100 à 150 (120) ; mâche 400 à 500 (450) ; oignons secs 110 à 200 (170) ; oseille 50 à 150 (100) ; persil 30 à 120 (100) ; poireaux, les cent bottes : communes 125 à 175 (150) ; de Montesson 200 à 300 (250) ; pommes de terre hollandaise 120 à 180 (140) ; saucisse rouge 100 à 130 (110) ; radis de Paris, les trois bottes : 1,25 à 1,75 (1,50) ; radis de Nantes, les cent bottes 50 à 70 (60) ; romaines, le cent : 40 à 100 (60).

Bons apports mais vente très calme. Il faut voir en baisse les haricots de toutes sortes, laitues au cent, carottes des vertus, cornichons, poireaux, artichauts et choux verts.

Cours sans changement important pour tous les autres produits.

FRUITS. — Les cent kilos : amandes vertes 550 ; bananes 550 ; citrons 500 ; figues fraîches 550 ; noisettes 500 ; noix 520 ; pastèques 170 ; pêches, 350 ; en plateau 400 ; poires de choix 500 ; communes 150 ; pommes communes 200 ; prunes Reine-Claude 700 ; Mirabelles 550 ; raisins du Midi, blanc 200 ; noir 270 ; Muscat 550 ; tomates 120 ; colis de melons Hyères 17 ; Cavallion 15 ; la pièce : melons de Paris 10.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

Paris-Vaugirard, 14 septembre. — Chevaux français : amenés 301, vendus 153, renvoi 146. — Chevaux étrangers : amenés néant. Chevaux de trait : amenés 650 fr. Les chevaux de boucherie ont été vendus de 800 à 2.850 fr. par tête, soit de 2,15 à 5,55 au kilo vif. Le kilo net : 1^{re} qualité 7,50 ; 2^e qualité 6,50 ; 3^e qualité 4,50 ; extra 9,40. — Vente médiocre sauf pour les beaux animaux ; tendance généralement faible.

MARCHÉS RÉGIONAUX

MARCHÉ TALESNANO

BEUF. — Le demi-kilo : première catégorie 8 à 15 ; 2^e catégorie 3,50 à 4 ; 3^e qualité 1,50. — Veau. — Le demi-kilo : première catégorie 8,50 à 12 ; 2^e catégorie 7 à 8,50 ; 3^e qualité 7. — MOUTON. — Le demi-kilo : première catégorie 15,50 à 17 ; 2^e qualité 8,50 à 11 ; troisième qualité 7. — PORC. — Le demi-kilo, 6,50 à 12. — BEURRE. — Le demi-kilo : 9 à 13. — GRUES. — La douzaine 7,50 à 8. — POULETTES. — Les douzaines 8 à 8,50. — LAPINS. — Le demi-kilo, 6,50.

Bourgneuf-en-Retz. — Blés : rouge, les 100 kilos, cours officiel ; avoines, 145 à 148 ; orges 142 à 145. — Foin, les 500 kilos : 400 à 415 ; paille, 215 à 220.

Poulets gros, 34 à 38 la couple ; moyens, 28 à 32 ; petits, 24 à 26 ; canards, la pièce 12 à 16 ; oies, 34 à 38 ; pigeons, la couple 11 à 12 ; lapins, 12 à 16 la pièce. — Œufs, la douz., 7,25 à 7,50 ; beurre, la livre 11,25 à 11,50 ; vin nouveau : blanc, 350 à 375 ; rouge, 400 à 425.

Société Nationale des Chemins de Fer français

Le chemin de fer vous offre... Sécurité... Régularité... Rapidité... UTILISEZ LES BILLETS DE MARCHÉ

...des billets du bon marché 50 % de réduction

délivré toute l'année le samedi à destination de Nantes.

— Au départ des gares de Savenay à Nantes, Abbeville à Nantes. — Ancenis à Nantes.

Les « BILLETS de Marché » sont valables, sous réserve des conditions normales d'admission, à l'aller dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; au retour, à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

Toutefois, en ce qui concerne les trains désignés les voyageurs en provenance de la section de Savenay à Nantes seront également autorisés à emprunter à l'aller l'autorail 2587 qui arrive à Nantes après 14 heures.

Par ailleurs, les voyageurs porteurs de billets de marché en provenance de la section de Châteaubriant à Nantes seront également autorisés à emprunter à l'aller l'autorail 2587 qui arrive à Nantes après 14 heures.

BLAIN, 12 septembre 1938. — Les 100 kilos : Orges, 165 ; avoine, 140 à 150. Les 1000 kilos : Paille 350 ; foin 750. — Poules, la couple 35 à 38 ; poulets, la couple 38 à 40 ; canards, la couple 38 à 40 ; lapins, la pièce 12 à 14 ; pigeons, la couple 8 à 9 ; œufs, la douzaine 7,50 à 7,75 ; beurre, la livre 10 à 10,50 ; porc gras, le kilo 8,50 à 9 ; porc maigre, le kilo 8,50 à 9 ; porcelaines, la pièce 150 à 200.

BLAIN, 12 septembre 1938. — Blé, 200 francs (taxe officielle) ; farines, 298-300 ; sons, 110-112 les 100 kilos.

Avoines, 115-125 ; seigle, 130-135 ; orge, 135-140 ; sarrasin, 135-145 les 100 kgs. Riz, 165 les 100 kgs.

Paille, 350-380 les 1000 kgs ; foin, 800 les 1000 kgs. — Beurre, de beurrierie, 12,50-13 fr. la livre ; beurre ordinaire, 11,50-12 fr. la livre ; œufs, 6,50-6,75 ; lait, 1,50 le litre. — Volailles : poules et poulets suivant âge et qualité, 20-40 la couple (12-25 kilo vif) ; Oies, 34-36 (6-5,50 kilo vif) ; Canards, 12-25 (5,50-6 kilo vif) ; Lapins domestiques, 10-20 pièce (5-6 kilo vif) ; Pigeons, 8-10 la paire.

Bœufs, 8,00-11 le kilo : Taureaux, 3,60-4,10 ; Vaches, suivant âge et qualité, 2,60-3,20 ; Génisses, 4,30-4,60 ; Veaux, 6,75-7 ; Moutons et agneaux, 4,75-6,50. — Porcs gras, 8,80 le kilo ; porcelets de 6 semaines à 2 mois, 180-240 fr. pièce ; courants, 250-450 pièce. — Cidre, 90-115 fr. la barrique de 225 litres (droits de circulation en sus). Au détail, 1 fr. le litre.

CHATEAUBRIANT, 14 septembre.

Oie de Béré, — Avoine, 125 à 130 ; orge, 155 à 160 ; sarrasin, 135 à 140 ; son, 115 à 120.

Les 500 kilos : paille, 180 à 200 ; foin, 380 à 400.

Cidre, la barrique de 230 litres, 120 à 130 (droits en sus).

Pommes à cidre, les 500 kilos, 180 à 200.

Beurre en gros, le kilo, 20 fr. ; beurre fin, au détail, 24 ; œufs, 7,50 à 8.

Poulets, 30 à 35 la couple ; canards, 35 à 38 pigeons 10 à 12.

Lapins, 10 à 13 la pièce.

Animaux de boucherie : le kilo sur pied : bœufs, 3,75 à 4 ; taureaux, 3,50 à 3,80 ; vaches, 2,50 à 3 ; génisses, 4 à 4,25 ; veaux, 6,50 à 7 ; moutons, 6 à 6,50. — Bonnes vaches vaches amoullantes, 2,800 à 3,000 ; ordinaires, 2,500 à 2,800 ; vaches âgées et génisses sans grande annonce, 2,000 à 2,200 ; vaches bretonnes, 1,200, 500 et 1,700 ; communes, de 1,000 et 1,200.

Bœufs de travail accouplés, 5,000 à 5,500 et 6 dents ; les plus jeunes, 3,000 à 4,000 la paire.

Bœufs d'herbe 30 mois, 2,000 à 2,300 ; deux ans, 1,800 à 2,200 ; trois mois, 1,300 à 1,800 ; quinze mois, 1,000 à 1,200 ; 1 an, 800 à 1,000.

Génisses 2 dents, pour la viande, 2,000 à 2,200 ; communes, 1,400 à 1,500 ; génisses, 70 fr. le mois d'âge.

Bons chevaux de trait, 5,500 à 6,000 en 3 et 4 ans ; plus âgés, 2,500 à 6,000 ; extra, 3,000 ; ordinaires, 1,500 à 2,000 ; chevaux de boucherie, 1,800 à 2,500.

Moutons : mâles, 300 à 350 fr. ; femelles, de 275 à 325 ; pour la boucherie, 6 à 6,50 le kilo sur pied.

Porcs gras, 8,90 le kilo sur pied ; porcs de lait, 200 à 250 ; gros porcelets de 2 à 3 mois, 260 à 350 ; 3 à 4 mois, 360 à 450 ; jeunes truies, 400 à 500.

La Roche-Bernard. — Les 100 kilos : Blés (taxés) : avoine, 115 à 120 ; blé noir 185 à 190 ; seigle, 130 à 135 ; orge, 132 à 135. — Les 100 kilos : Foin, 200 à 220 ; paille, 180 à 190.

Poulets, gros, 40 à 55 la couple ; moyens, 35 à 40 ; petits, 22 à 30 ; canards, la pièce 12 à 16 ; oies, 22 à 24 ; pigeons, la couple, 11 à 12 ; lapins, la pièce 16 à 24 ; œufs, 6 à 6,50 ; beurre, la livre 11,50 à 12,50.

Cidre nouveau : 100.

Bœufs gras, 3,75 à 4,25 le kilo sur pied ; vaches grasses, 3,75 à 4 ; taureaux, 3,40 à 3,50 ; veaux, 8 à 9,50 ; moutons, 6,50 à 7,50 ; porcs, 9 à 9,25.

Bœufs de travail, la paire, 4,500 à 6,200 ; vaches laitières 1,600 à 2,100 l'unité ; génisses, 1,100 à 1,500.

Société Nationale des Chemins de Fer français

Le chemin de fer vous offre... Sécurité... Régularité... Rapidité... UTILISEZ LES BILLETS DE MARCHÉ

...des billets du bon marché 50 % de réduction

délivré toute l'année le samedi à destination de Nantes.

— Au départ des gares de Savenay à Nantes, Abbeville à Nantes. — Ancenis à Nantes.

Les « BILLETS de Marché » sont valables, sous réserve des conditions normales d'admission, à l'aller dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; au retour, à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

Toutefois, en ce qui concerne les trains désignés les voyageurs en provenance de la section de Savenay à Nantes seront également autorisés à emprunter à l'aller l'autorail 2587 qui arrive à Nantes après 14 heures.

Par ailleurs, les voyageurs porteurs de billets de marché en provenance de la section de Châteaubriant à Nantes seront également autorisés à emprunter à l'aller l'autorail 2587 qui arrive à Nantes après 14 heures.

La radiodiffusion Agricole

Dimanche 18 Septembre

De 9 h. 07 à 9 h. 22. — Paris-P.T.T., relayé par Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : « L'actualité des terres », par M. Ribière.

De 9 h. 15 à 9 h. 30. — Tour Eiffel, relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : « Les coings : généralités ; confitures ; sirops ; liqueurs », par Mme Sensémeat.

De 11 h. 15 à 11 h. 45. — Tour Eiffel, relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : « La demi-heure agricole, revue des cours, informations diverses : Le nouveau règlement des assurances sociales », par M. de Félis, avocat. — « La fille-soldat », causerie folklorique, par Mlle Marcel-Dubois. — « Chants », par Mme Andral.

De 14 h. 15 à 14 h. 30. Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : retransmission de « La demi-heure agricole ».

Lundi 19 Septembre

De 18 h. 30 à 18 h. 45. — Tour Eiffel, relayé par Lille, Lyon, Nice, et Toulouse : « Récolte des fruits et conditions nécessaires à leur conservation », par M. Goumy.

Mardi 20 Septembre

De 18 h. 30 à 18 h. 45. — Paris-P.T.T., relayé par Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : « La formation professionnelle des agriculteurs », par M. de Félis.

Mercredi 21 Septembre

De 18 h. 30 à 18 h. 45. — Tour Eiffel, relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : « Les règles essentielles de la coopération agricole », par M. Patier.

La Belle Fermière

18, RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU NANTES

Vous serez paré contre la pluie, la brume, la fraîcheur dans un vêtement imperméable « Belle Fermière » Vous serez chic... et vous serez content du prix.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.

« La maladie n'est rien, le terrain est tout » a dit Claude Bernard. C'est vrai aussi pour la terre, qui, selon Bartholin, est « quelque chose de vivant ». A sol sain (bien pourvu d'acide phosphorique, facteur d'équilibre et de fructification, et bien pourvu de chaux, élément qui neutralise l'acidité et qui fait en même temps des tissus robustes), récoltes saines, bétail sain, résistant aux maladies contre lesquelles il est armé pour résister. Acide phosphorique, chaux... fournissez-les à votre sol en employant les Soies Thomas qui contiennent l'un et l'autre.